

## Le Mérite québécois en sécurité civile 2004

- Communiqué de presse
- Récipiendaires

### Onze lauréats et mentions d'honneur :

#### Catégorie prévention et préparation

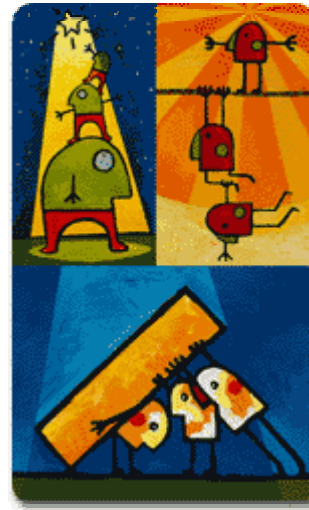
- L'Organisation municipale de la sécurité civile de la Ville de Sherbrooke
- Bell Canada
- Croix-Rouge canadienne, Division du Québec
- Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais

#### Catégorie intervention et rétablissement

- M. Benoît Caouette
- Unité de sauvetage de Pointe-Claire

#### Catégorie formation et communication

- Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys
- Aluminerie de Baie-Comeau, Alcoa Canada
- Mme Chantal Soucy
- Ville de Saint-Raymond de Portneuf
- Centre d'avalanche de la Haute-Gaspésie





## Le ministre, le ministère et son administration

- Administration
- Ministre
- Lois et règlements
- Publications
- Communiqués

Boîte à outils

### Recherche

Chercher

- Aide à la navigation
- Vous n'avez pas trouvé?
- Envoyez à un ami
- Programme d'affiliation
- Cyberbulletin

### Le ministre de la Sécurité publique honore les récipiendaires du Mérite québécois de la sécurité civile

Impression facile!

Liens pertinents

**Saint-Hyacinthe, 24 février 2004.** — Le sous-ministre de la Sécurité publique, M. Luc Crépeault, a remis aujourd'hui, au nom du ministre de la Sécurité publique, M. Jacques Chagnon, **six mérites et cinq mentions d'honneur** à l'occasion du *Mérite québécois de la sécurité civile*. Cette cérémonie s'est déroulée lors du Colloque sur la sécurité civile qui a cours actuellement à Saint-Hyacinthe.

Lancé en 1997 par le ministère de la Sécurité publique, le *Mérite québécois de la sécurité civile* en est à sa huitième édition. Il reconnaît de façon tangible les efforts accomplis en matière de sécurité civile par une personne, par un groupe bénévole, par une entreprise ou par un organisme parapublic à but non lucratif ou communautaire dans trois catégories.

La catégorie **Prévention et Préparation** rend hommage à une ou des personnes ou à des organismes qui se sont distingués par leur engagement au mieux-être de la collectivité, par la prévention et la préparation de leurs mesures d'urgence.

La catégorie **Intervention et Rétablissement** met en lumière l'apport d'un organisme ou d'une personne qui, par ses actions et la gestion efficace de ses interventions lors d'un sinistre ou lors du retour à la normale, contribue à la sécurité des personnes et des biens.

Enfin, la catégorie **Formation et Communication** souligne l'apport d'une personne ou d'une organisation qui a déployé des efforts particuliers pour la formation du personnel en sécurité civile, la communication et l'information du public.

Voici la liste des lauréates et des lauréats de mérites et de mentions d'honneur de l'édition 2004 du *Mérite québécois de la sécurité civile* :

#### CATÉGORIE PRÉVENTION ET PRÉPARATION

L'**Organisation municipale de la sécurité civile de la Ville de Sherbrooke** a reçu un **mérite** en reconnaissance de la concertation et de la coordination exemplaires des plans de mesures d'urgence des divers organismes lors des Jeux mondiaux jeunesse 2003.

Deux organismes qui ont uni leurs ressources reçoivent un **mérite** : la compagnie, **Bell Canada** en reconnaissance de son leadership et de son initiative; la **Croix-Rouge canadienne, Division du Québec** en reconnaissance de son dynamisme et de sa participation dans la conception et la réalisation de l'unité mobile d'intervention rapide.

Enfin, une **mention d'honneur** a été remise à la **Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais** pour son esprit d'initiative et d'innovation dans la planification, la conception et l'application d'un plan corporatif des mesures d'urgence en milieu scolaire.

#### CATÉGORIE INTERVENTION ET RÉTABLISSEMENT

Un **mérite** est décerné à **M. Benoît Caouette**, inspecteur municipal, secrétaire-trésorier par intérim et coordonnateur des mesures d'urgence, en reconnaissance de la qualité des services rendus à la communauté de Notre-Dame-de-Montauban, et de la compétence démontrée dans l'application des mesures d'urgence lors des inondations provoquées par la rivière Bastican en novembre et décembre 2003.

De son côté, l'**Unité de sauvetage de Pointe-Claire** s'est vu décerner une **mention d'honneur** pour son implication, son dévouement et sa contribution à la protection des personnes et des biens de leur milieu.

#### CATÉGORIE FORMATION ET COMMUNICATION

La [Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys](#) a reçu un **mérite** pour son esprit d'initiative et d'innovation ainsi que pour son dynamisme dans la planification et la réalisation du guide « *Pour bien réagir à un sinistre — Guide de planification* ».

Enfin, un dernier **mérite** a été remis à l'[Aluminerie de Baie-Comeau, Alcoa Canada](#) en reconnaissance de sa contribution financière pour l'établissement d'un programme de formation en sécurité civile pour les intervenants et d'un aide-mémoire en cas de sinistre distribué à la population de la MRC de Manicouagan.

### Trois mentions d'honneurs ont été remises dans cette catégorie.

Une **mention d'honneur** a été remise à [Mme Chantal Soucy](#), coordonnatrice des mesures d'urgence à Notre-Dame-de-la-Merci, qui a réalisé et distribué à la population un calendrier illustrant les comportements à adopter lors de situations d'urgence.

La [Ville de Saint-Raymond de Portneuf](#) reçoit également une **mention d'honneur** pour la qualité de la gestion et de la diffusion de l'information à la population et aux médias lors des inondations causées par la rivière Sainte-Anne et son affluent, le Bras du Nord, en novembre et décembre 2003.

Une dernière **mention d'honneur** est attribuée au [Centre d'avalanche de la Haute-Gaspésie](#) pour l'initiative et le leadership démontrés dans la mise en place de divers moyens de communication afin de sensibiliser, d'informer et d'éduquer le public sur les avalanches au Québec.

Ces distinctions démontrent une fois de plus qu'il y a des personnes, des entreprises et des organismes qui s'investissent pleinement dans la réalisation d'activités en sécurité civile qui contribuent au mieux-être de leur collectivité.

[Ministère](#) | [Alcools, courses et jeux](#) | [Coroner](#) | [Criminalité et prévention](#)  
[Détention et réinsertion sociale](#) | [Incendie](#) | [Sciences judiciaires et médecine légale](#)  
[Police et sécurité privée](#) | [Sécurité civile](#) | [Statistiques](#)

[Politique de confidentialité](#) | [Conditions d'utilisation](#) | [Déclaration de services aux citoyens](#)  
[Réalisation](#) | [À propos de notre site](#)



© Gouvernement du Québec, 2001-2002

Sécurité civile

- Soutien aux citoyens
- Soutien aux municipalités
- Assistance financière
- Formation
- Législation
- Grands dossiers
- Colloques
- Mérites
  - 2004
  - 2003
  - 2002
  - 2001
  - 2000
  - 1999
- Statistiques
- Par ici les jeunes!
- Organisation de la sécurité civile au Québec

Mérite québécois  
de la sécurité civile



Le sous-ministre de la Sécurité publique, M. Luc Crépeault, a remis aujourd'hui, au nom du ministre de la Sécurité publique, M. Jacques Chagnon, six mérites et cinq mentions d'honneur à l'occasion du Mérite québécois de la sécurité civile. Cette cérémonie s'est déroulée lors du Colloque sur la sécurité civile qui a cours actuellement à Saint-Hyacinthe.

Boîte à outils

**Recherche**

Chercher

- ▶ Aide à la navigation
- ▶ Vous n'avez pas trouvé?
- ▶ Envoyez à un ami
- ▶ Programme d'affiliation
- ▶ Cyberbulletin

2004-02-25 11:00

VOTRE OPINION

Trouvez-vous le contenu de cette page pertinent? Oui  1  2  3  4  5 Non

Donnez-nous vos commentaires

Ministère | Alcools, courses et jeux | Coroner | Criminalité et prévention  
 Détention et réinsertion sociale | Incendie | Sciences judiciaires et médecine légale  
 Police et sécurité privée | Sécurité civile | Statistiques

Politique de confidentialité | Conditions d'utilisation | Déclaration de services aux citoyens  
 Réalisation | À propos de notre site



## Sécurité civile

- Soutien aux citoyens
- Soutien aux municipalités
- Assistance financière
- Formation
- Législation
- Grands dossiers
- Colloques
- Mérites
  - 2004
  - 2003
  - 2002
  - 2001
  - 2000
  - 1999
- Statistiques
- Par ici les jeunes!
- Organisation de la sécurité civile au Québec

### Mérite québécois de la sécurité civile



L'organisation municipale de la sécurité civile de la Ville de Sherbrooke a reçu un **mérite** en reconnaissance de la concertation et de la coordination exemplaires des plans de mesures d'urgence des divers organismes lors des Jeux mondiaux jeunesse 2003.

M. Michel Richer, Directeur du Service des incendies et coordonnateur OMSC à la Ville de Sherbrooke

2004-03-25 15:28

#### Boîte à outils

#### Recherche

Chercher

- ▶ Aide à la navigation
- ▶ Vous n'avez pas trouvé?
- ▶ Envoyez à un ami
- ▶ Programme d'affiliation
- ▶ Cyberbulletin

### VOTRE OPINION

Trouvez-vous le contenu de cette page pertinent?

Oui  1  2  3  4  5 Non  
Donnez-nous vos commentaires

Ministère | Alcools, courses et jeux | Coroner | Criminalité et prévention  
Détention et réinsertion sociale | Incendie | Sciences judiciaires et médecine légale  
Police et sécurité privée | Sécurité civile | Statistiques

Politique de confidentialité | Conditions d'utilisation | Déclaration de services aux citoyens  
Réalisation | À propos de notre site

Sécurité civile

- Soutien aux citoyens
- Soutien aux municipalités
- Assistance financière
- Formation
- Législation
- Grands dossiers
- Colloques
- Mérites
  - 2004
  - 2003
  - 2002
  - 2001
  - 2000
  - 1999
- Statistiques
  
- Par ici les jeunes!
- Organisation de la sécurité civile au Québec

**Mérite québécois  
 de la sécurité civile**



Deux organismes qui ont uni leurs ressources reçoivent un **mérite** : la compagnie **Bell Canada** en reconnaissance de son leadership et de son initiative; la **Croix-Rouge canadienne, Division du Québec** en reconnaissance de son dynamisme et de sa participation dans la conception et la réalisation de l'unité mobile d'intervention rapide.

Mme Louise Bélanger, expert-conseil logistique à la Croix-Rouge et M. Pierre Benoit, directeur Sûreté - Gestion des Urgences à Bell-Canada.

2004-03-25 15:36

Boîte à outils

**Recherche**

Chercher

- ▶ Aide à la navigation
- ▶ Vous n'avez pas trouvé?
- ▶ Envoyez à un ami
- ▶ Programme d'affiliation
- ▶ Cyberbulletin

**VOTRE OPINION**

Trouvez-vous le contenu de cette page pertinent? Oui  1  2  3  4  5 Non

Donnez-nous vos commentaires



## Sécurité civile

- Soutien aux citoyens
- Soutien aux municipalités
- Assistance financière
- Formation
- Législation
- Grands dossiers
- Colloques
- Mérites
  - 2004
  - 2003
  - 2002
  - 2001
  - 2000
  - 1999
- Statistiques
- Par ici les jeunes!
- Organisation de la sécurité civile au Québec

### Mérite québécois de la sécurité civile



Une **mention d'honneur** a été remise à la **Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais** pour son esprit d'initiative et d'innovation dans la planification, la conception et l'application d'un plan corporatif des mesures d'urgence en milieu scolaire.

M. Jocelyn Blondin, président du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais.

2004-03-25 15: 11

Boîte à outils

#### Recherche

Chercher

- ▶ Aide à la navigation
- ▶ Vous n'avez pas trouvé?
- ▶ Envoyez à un ami
- ▶ Programme d'affiliation
- ▶ Cyberbulletin

#### VOTRE OPINION

Trouvez-vous le contenu de cette page pertinent?

Oui  1  2  3  4  5 Non

Donnez-nous vos commentaires

Ministère | Alcools, courses et jeux | Coroner | Criminalité et prévention  
Détection et réinsertion sociale | Incendie | Sciences judiciaires et médecine légale  
Police et sécurité privée | Sécurité civile | Statistiques

Politique de confidentialité | Conditions d'utilisation | Déclaration de services aux citoyens  
Réalisation | A propos de notre site

Sécurité civile

- Soutien aux citoyens
- Soutien aux municipalités
- Assistance financière
- Formation
- Législation
- Grands dossiers
- Colloques
- Mérites
  - 2004
  - 2003
  - 2002
  - 2001
  - 2000
  - 1999
- Statistiques
  
- Par ici les jeunes!
- Organisation de la sécurité civile au Québec

**Mérite québécois  
 de la sécurité civile**



Un **mérite** lui est décerné en reconnaissance de la qualité des services rendus à la communauté de **Notre-Dame-de-Montauban** et de la compétence démontrée dans l'application des mesures d'urgence lors des inondations provoquées par la rivière Batiscan en novembre et décembre 2003.

M. Benoit Caouette, inspecteur municipal, secrétaire-trésorier par intérim et coordonnateur des mesures d'urgence - Notre-Dame-de-Montauban.

2004-03-25 15:06

Boîte à outils

**Recherche**

Chercher

- ▶ Aide à la navigation
- ▶ Vous n'avez pas trouvé?
- ▶ Envoyez à un ami
- ▶ Programme d'affiliation
- ▶ Cyberbulletin

**VOTRE OPINION**

Trouvez-vous le contenu de cette page pertinent? Oui  1  2  3  4  5 Non

Donnez-nous vos commentaires

Ministère | Alcools, courses et jeux | Coroner | Criminalité et prévention  
 Détention et réinsertion sociale | Incendie | Sciences judiciaires et médecine légale  
 Police et sécurité privée | Sécurité civile | Statistiques

Politique de confidentialité | Conditions d'utilisation | Déclaration de services aux citoyens  
 Réalisation | A propos de notre site



## Sécurité civile

- Soutien aux citoyens
- Soutien aux municipalités
- Assistance financière
- Formation
- Législation
- Grands dossiers
- Colloques
- Mérites
  - 2004
  - 2003
  - 2002
  - 2001
  - 2000
  - 1999
- Statistiques
- Par ici les jeunes!
- Organisation de la sécurité civile au Québec

### Boîte à outils

#### Recherche

Chercher

- ▶ Aide à la navigation
- ▶ Vous n'avez pas trouvé?
- ▶ Envoyez à un ami
- ▶ Programme d'affiliation
- ▶ Cyberbulletin

### Mérite québécois de la sécurité civile



L'unité de sauvetage de Pointe-Claire s'est vu décerner une **mention d'honneur** pour son implication, son dévouement et sa contribution à la protection des personnes et des biens de leur milieu.

M. Paul McLean, Directeur de l'Unité de Sauvetage Volontaire de Pointe-Claire.

2004-03-25 15:26

### VOTRE OPINION

Trouvez-vous le contenu de cette page pertinent?

Oui  1  2  3  4  5 Non

Donnez-nous vos commentaires

Ministère | Alcools, courses et jeux | Coroner | Criminalité et prévention  
Détention et réinsertion sociale | Incendie | Sciences judiciaires et médecine légale  
Police et sécurité privée | Sécurité civile | Statistiques

Politique de confidentialité | Conditions d'utilisation | Déclaration de services aux citoyens  
Réalisation | À propos de notre site



## Sécurité civile

- Soutien aux citoyens
- Soutien aux municipalités
- Assistance financière
- Formation
- Législation
- Grands dossiers
- Colloques
- Mérites
  - 2004
  - 2003
  - 2002
  - 2001
  - 2000
  - 1999
- Statistiques
- Par ici les jeunes!
- Organisation de la sécurité civile au Québec

### Boîte à outils

#### Recherche

Chercher

- ▶ Aide à la navigation
- ▶ Vous n'avez pas trouvé?
- ▶ Envoyez à un ami
- ▶ Programme d'affiliation
- ▶ Cyberbulletin

### Mérite québécois de la sécurité civile



La **Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys** a reçu un **mérite** pour son esprit d'initiative et d'innovation ainsi que pour son dynamisme dans la planification et la réalisation du guide « Pour bien réagir à un sinistre -- Guide de planification ».

M. Jean-Marc Crête, Président de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

2004-03-25 15:09

### VOTRE OPINION

Trouvez-vous le contenu de cette page pertinent?

Oui  1  2  3  4  5 Non

Donnez-nous vos  
commentaires

Ministère | Alcools, courses et jeux | Coroner | Criminalité et prévention  
Détention et réinsertion sociale | Incendie | Sciences judiciaires et médecine légale  
Police et sécurité privée | Sécurité civile | Statistiques

Politique de confidentialité | Conditions d'utilisation | Déclaration de services aux citoyens  
Réalisation | À propos de notre site



## Sécurité civile

- Soutien aux citoyens
- Soutien aux municipalités
- Assistance financière
- Formation
- Législation
- Grands dossiers
- Colloques
- Mérites
  - 2004
  - 2003
  - 2002
  - 2001
  - 2000
  - 1999
- Statistiques
- Par ici les jeunes!
- Organisation de la sécurité civile au Québec

### Boîte à outils

#### Recherche

Chercher

- ▶ Aide à la navigation
- ▶ Vous n'avez pas trouvé?
- ▶ Envoyez à un ami
- ▶ Programme d'affiliation
- ▶ Cyberbulletin

### Mérite québécois de la sécurité civile



M. Gilbert Savard, Vice-président et directeur général,  
Aluminerie de Baie-Comeau, Alcoa Canada.

2004-03-25 14:06

Un **mérite** a été remis à l'**Aluminerie de Baie-Comeau, Alcoa Canada** en reconnaissance de sa contribution financière pour l'établissement d'un programme de formation en sécurité civile pour les intervenants et d'un aide-mémoire en cas de sinistre distribué à la population de la MRC de Manicouagan.

### VOTRE OPINION

Trouvez-vous le contenu de cette page pertinent?

Oui  1  2  3  4  5 Non  
Donnez-nous vos commentaires

Ministère | Alcools, courses et jeux | Coroner | Criminalité et prévention  
Détention et réinsertion sociale | Incendie | Sciences judiciaires et médecine légale  
Police et sécurité privée | Sécurité civile | Statistiques

Politique de confidentialité | Conditions d'utilisation | Déclaration de services aux citoyens  
Réalisation | À propos de notre site

Québec

© Gouvernement du Québec, 2001-2002



## Sécurité civile

- Soutien aux citoyens
- Soutien aux municipalités
- Assistance financière
- Formation
- Législation
- Grands dossiers
- Colloques
- Mérites
  - 2004
  - 2003
  - 2002
  - 2001
  - 2000
  - 1999
- Statistiques
  
- Par ici les jeunes!
- Organisation de la sécurité civile au Québec

### Boîte à outils

#### Recherche

Chercher

- ▶ Aide à la navigation
- ▶ Vous n'avez pas trouvé?
- ▶ Envoyez à un ami
- ▶ Programme d'affiliation
- ▶ Cyberbulletin

### Mérite québécois de la sécurité civile



Une **mention d'honneur** a été remise à **Mme Chantal Soucy** qui a réalisé et distribué à la population un calendrier illustrant les comportements à adopter lors de situations d'urgence.

Mme Chantal Soucy, coordonnatrice des mesures d'urgence à Notre-Dame-de-la-Merci.

2004-03-25 14:55

### VOTRE OPINION

Trouvez-vous le contenu de cette page pertinent?

Oui  1  2  3  4  5 Non

Donnez-nous vos  
commentaires

Ministère | Alcools, courses et jeux | Coroner | Criminalité et prévention  
Détention et réinsertion sociale | Incendie | Sciences judiciaires et médecine légale  
Police et sécurité privée | Sécurité civile | Statistiques

Politique de confidentialité | Conditions d'utilisation | Déclaration de services aux citoyens  
Réalisation | À propos de notre site



## Sécurité civile

- Soutien aux citoyens
- Soutien aux municipalités
- Assistance financière
- Formation
- Législation
- Grands dossiers
- Colloques
- Mérites
  - 2004
  - 2003
  - 2002
  - 2001
  - 2000
  - 1999
- Statistiques
  
- Par ici les jeunes!
- Organisation de la sécurité civile au Québec

### Mérite québécois de la sécurité civile



La **Ville de Saint-Raymond de Portneuf** reçoit également une **mention d'honneur** pour la qualité de la gestion et de la diffusion de l'information à la population et aux médias lors des inondations causées par la rivière Sainte-Anne et son affluent, le Bras du Nord, en novembre et décembre 2003.

M. Jacquelin Genois, Conseiller responsable des communications à la Ville de Saint-Raymond.

2004-03-25 15:28

#### Boîte à outils

#### Recherche

Chercher

- ▶ Aide à la navigation
- ▶ Vous n'avez pas trouvé?
- ▶ Envoyez à un ami
- ▶ Programme d'affiliation
- ▶ Cyberbulletin

### VOTRE OPINION

Trouvez-vous le contenu de cette page pertinent?

Oui  1  2  3  4  5 Non

Donnez-nous vos  
commentaires

Ministère | Alcools, courses et jeux | Coroner | Criminalité et prévention  
Détention et réinsertion sociale | Incendie | Sciences judiciaires et médecine légale  
Police et sécurité privée | Sécurité civile | Statistiques

Politique de confidentialité | Conditions d'utilisation | Déclaration de services aux citoyens  
Réalisation | À propos de notre site



## Sécurité civile

- Soutien aux citoyens
- Soutien aux municipalités
- Assistance financière
- Formation
- Législation
- Grands dossiers
- Colloques
- Mérites
  - 2004
  - 2003
  - 2002
  - 2001
  - 2000
  - 1999
- Statistiques
- Par ici les jeunes!
- Organisation de la sécurité civile au Québec

### Mérite québécois de la sécurité civile



Une **mention d'honneur** est attribuée au **Centre d'avalanche de la Haute-Gaspésie** pour l'initiative et le leadership démontrés dans la mise en place de divers moyens de communication afin de sensibiliser, d'informer et d'éduquer le public sur les avalanches au Québec.

M. Laval Lévesque, préfet de la MRC Haute-Gaspésie.

2004-03-25 15:14

Boîte à outils

Recherche

Chercher

- ▶ Aide à la navigation
- ▶ Vous n'avez pas trouvé?
- ▶ Envoyez à un ami
- ▶ Programme d'affiliation
- ▶ Cyberbulletin

### VOTRE OPINION

Trouvez-vous le contenu de cette page pertinent?

Oui  1  2  3  4  5 Non

Donnez-nous vos  
commentaires

Ministère | Alcools, courses et jeux | Coroner | Criminalité et prévention  
Détention et réinsertion sociale | Incendie | Sciences judiciaires et médecine légale  
Police et sécurité privée | Sécurité civile | Statistiques

Politique de confidentialité | Conditions d'utilisation | Déclaration de services aux citoyens  
Réalisation | À propos de notre site



## Le ministre, le ministère et son administration

- Administration
- Ministre
- Lois et règlements
- Publications
- Communiqués

Boîte à outils

### Recherche

Chercher

- ▶ Aide à la navigation
- ▶ Vous n'avez pas trouvé?
- ▶ Envoyez à un ami
- ▶ Programme d'affiliation
- ▶ Cyberbulletin

### Mérite québécois de la sécurité civile : Ville de Saint-Raymond est honorée

Impression facile!

Liens pertinents

**Saint-Hyacinthe, 24 février 2004.** — Le sous-ministre de la Sécurité publique, M. Luc Crépeault, a honoré aujourd'hui, au nom du ministre de la Sécurité publique, M. Jacques Chagnon, la **Ville de Saint-Raymond** à l'occasion du *Mérite québécois de la sécurité civile*. Cette cérémonie s'est déroulée lors du Colloque sur la sécurité civile qui a cours actuellement à Saint-Hyacinthe.

Une **mention d'honneur** lui a été remise pour la qualité de la gestion et de la diffusion de l'information à la population et aux médias lors des inondations causées par la **rivière Sainte-Anne et son effluent, le Bras du Nord**, en novembre et décembre 2003.

Lancé en 1997 par le ministère de la Sécurité publique, le *Mérite québécois de la sécurité civile* en est à sa huitième édition. Il reconnaît de façon tangible les efforts accomplis en matière de sécurité civile par une personne, par un groupe bénévole, par une entreprise ou par un organisme parapublic à but non lucratif ou communautaire dans trois catégories.

La catégorie **Prévention et Préparation** rend hommage à une ou des personnes ou à des organismes qui se sont distingués par leur engagement au mieux-être de la collectivité, par la prévention et la préparation de leurs mesures d'urgence.

La catégorie **Intervention et Rétablissement** met en lumière l'apport d'un organisme ou d'une personne qui, par ses actions et la gestion efficace de ses interventions lors d'un sinistre ou lors du retour à la normale, contribue à la sécurité des personnes et des biens.

Enfin, la catégorie **Formation et Communication** souligne l'apport d'une personne ou d'une organisation qui a déployé des efforts particuliers pour la formation du personnel en sécurité civile, la communication et l'information du public.

Cette distinction démontre une fois de plus qu'il y a des personnes, des entreprises et des organismes qui s'investissent pleinement dans la réalisation d'activités en sécurité civile qui contribuent au mieux-être de leur collectivité.

Ministère | Alcools, courses et jeux | Coroner | Criminalité et prévention  
Détenue et réinsertion sociale | Incendie | Sciences judiciaires et médecine légale  
Police et sécurité privée | Sécurité civile | Statistiques

Politique de confidentialité | Conditions d'utilisation | Déclaration de services aux citoyens  
Réalisation | À propos de notre site

Québec

© Gouvernement du Québec, 2001-2002



## Le ministre, le ministère et son administration

- Administration
- Ministre
- Lois et règlements
- Publications
- Communiqués

Boîte à outils

### Recherche

Chercher

- ▶ Aide à la navigation
- ▶ Vous n'avez pas trouvé?
- ▶ Envoyez à un ami
- ▶ Programme d'affiliation
- ▶ Cyberbulletin

### Mérite québécois de la sécurité civile : l'Organisation municipale de la sécurité civile de la Ville de Sherbrooke est honorée

Impression facile!

Liens pertinents

**Saint-Hyacinthe, 24 février 2004.** — Le sous-ministre de la Sécurité publique, M. Luc Crépeault, a honoré aujourd'hui, au nom du ministre de la Sécurité publique, M. Jacques Chagnon, l'**Organisation municipale de la sécurité civile de la Ville de Sherbrooke** à l'occasion du *Mérite québécois de la sécurité civile*. Cette cérémonie s'est déroulée lors du Colloque sur la sécurité civile qui a cours actuellement à Saint-Hyacinthe.

Un mérite dans la catégorie *Prévention et Préparation* lui a été décerné en reconnaissance de la concertation et de la coordination exemplaires des plans de mesures d'urgence des divers organismes lors des Jeux mondiaux jeunesse 2003.

Lancé en 1997 par le ministère de la Sécurité publique, le *Mérite québécois de la sécurité civile* en est à sa huitième édition. Il reconnaît de façon tangible les efforts accomplis en matière de sécurité civile par une personne, par un groupe bénévole, par une entreprise ou par un organisme parapublic à but non lucratif ou communautaire dans trois catégories.

La catégorie **Prévention et Préparation** rend hommage à une ou des personnes ou à des organismes qui se sont distingués par leur engagement au mieux-être de la collectivité, par la prévention et la préparation de leurs mesures d'urgence.

La catégorie **Intervention et Rétablissement** met en lumière l'apport d'un organisme ou d'une personne qui, par ses actions et la gestion efficace de ses interventions lors d'un sinistre ou lors du retour à la normale, contribue à la sécurité des personnes et des biens.

Enfin, la catégorie **Formation et Communication** souligne l'apport d'une personne ou d'une organisation qui a déployé des efforts particuliers pour la formation du personnel en sécurité civile, la communication et l'information du public.

Cette distinction démontre une fois de plus qu'il y a des personnes, des entreprises et des organismes qui s'investissent pleinement dans la réalisation d'activités en sécurité civile qui contribuent au mieux-être de leur collectivité.

Ministère | Alcools, courses et jeux | Coroner | Criminalité et prévention  
Détention et réinsertion sociale | Incendie | Sciences judiciaires et médecine légale  
Police et sécurité privée | Sécurité civile | Statistiques

Politique de confidentialité | Conditions d'utilisation | Déclaration de services aux citoyens  
Réalisation | À propos de notre site



## Le ministre, le ministère et son administration

- Administration
- Ministre
- Lois et règlements
- Publications
- Communiqués

Boîte à outils

### Recherche

Chercher

- ▶ Aide à la navigation
- ▶ Vous n'avez pas trouvé?
- ▶ Envoyez à un ami
- ▶ Programme d'affiliation
- ▶ Cyberbulletin

### Mérite québécois de la sécurité civile : Bell Canada et la Croix-Rouge Canadienne, Division du Québec sont honorés

Impression facile!

Liens pertinents

**Saint-Hyacinthe, 24 février 2004** — Le sous-ministre de la Sécurité publique, M. Luc Crépeault, a honoré aujourd'hui, au nom du ministre de la Sécurité publique, M. Jacques Chagnon, **Bell Canada et la Croix-rouge canadienne, Division du Québec** à l'occasion du Mérite québécois de la sécurité civile. Cette cérémonie s'est déroulée lors du Colloque sur la sécurité civile qui a cours actuellement à Saint-Hyacinthe.

Les deux organismes qui ont uni leurs ressources reçoivent un **mérite**. La compagnie **Bell Canada** en reconnaissance de son leadership et de son initiative et la **Croix-Rouge canadienne, Division du Québec** en reconnaissance de son dynamisme et de sa participation dans la conception et la réalisation de l'unité mobile d'intervention rapide.

Lancé en 1997 par le ministère de la Sécurité publique, le *Mérite québécois de la sécurité civile* en est à sa huitième édition. Il reconnaît de façon tangible les efforts accomplis en matière de sécurité civile par une personne, par un groupe bénévole, par une entreprise ou par un organisme parapublic à but non lucratif ou communautaire dans trois catégories.

La catégorie **Prévention et Préparation** rend hommage à une ou des personnes ou à des organismes qui se sont distingués par leur engagement au mieux-être de la collectivité, par la prévention et la préparation de leurs mesures d'urgence.

La catégorie **Intervention et Rétablissement** met en lumière l'apport d'un organisme ou d'une personne qui, par ses actions et la gestion efficace de ses interventions lors d'un sinistre ou lors du retour à la normale, contribue à la sécurité des personnes et des biens.

Enfin, la catégorie **Formation et Communication** souligne l'apport d'une personne ou d'une organisation qui a déployé des efforts particuliers pour la formation du personnel en sécurité civile, la communication et l'information du public.

Ces distinctions démontrent une fois de plus qu'il y a des personnes, des entreprises et des organismes qui s'investissent pleinement dans la réalisation d'activités en sécurité civile qui contribuent au mieux-être de leur collectivité.

Ministère | Alcools, courses et jeux | Coroner | Criminalité et prévention  
Détention et réinsertion sociale | Incendie | Sciences judiciaires et médecine légale  
Police et sécurité privée | Sécurité civile | Statistiques

Politique de confidentialité | Conditions d'utilisation | Déclaration de services aux citoyens  
Réalisation | À propos de notre site



## Le ministre, le ministère et son administration

- Administration
- Ministre
- Lois et règlements
- Publications
- Communiqués

Boîte à outils

### Recherche

Chercher

- ▶ Aide à la navigation
- ▶ Vous n'avez pas trouvé?
- ▶ Envoyez à un ami
- ▶ Programme d'affiliation
- ▶ Cyberbulletin

### Mérite québécois de la sécurité civile : Commission scolaire Portage-de-l'Outaouais est honorée

Impression facile!

Liens pertinents

**Saint-Hyacinthe, 24 février 2004.** — Le sous-ministre de la Sécurité publique, M. Luc Crépeault, a honoré aujourd'hui, au nom du ministre de la Sécurité publique, M. Jacques Chagnon, la **Commission scolaire Portage-de-l'Outaouais** à l'occasion du *Mérite québécois de la sécurité civile*. Cette cérémonie s'est déroulée lors du Colloque sur la sécurité civile qui a cours actuellement à Saint-Hyacinthe.

Une **mention d'honneur** lui a été remise pour son esprit d'initiative et d'innovation dans la planification, la conception et l'application d'un plan corporatif des mesures d'urgence en milieu scolaire.

Lancé en 1997 par le ministère de la Sécurité publique, le *Mérite québécois de la sécurité civile* en est à sa huitième édition. Il reconnaît de façon tangible les efforts accomplis en matière de sécurité civile par une personne, par un groupe bénévole, par une entreprise ou par un organisme parapublic à but non lucratif ou communautaire dans trois catégories.

La catégorie **Prévention et Préparation** rend hommage à une ou des personnes ou à des organismes qui se sont distingués par leur engagement au mieux-être de la collectivité, par la prévention et la préparation de leurs mesures d'urgence.

La catégorie **Intervention et Rétablissement** met en lumière l'apport d'un organisme ou d'une personne qui, par ses actions et la gestion efficace de ses interventions lors d'un sinistre ou lors du retour à la normale, contribue à la sécurité des personnes et des biens.

Enfin, la catégorie **Formation et Communication** souligne l'apport d'une personne ou d'une organisation qui a déployé des efforts particuliers pour la formation du personnel en sécurité civile, la communication et l'information du public.

Cette distinction démontre une fois de plus qu'il y a des personnes, des entreprises et des organismes qui s'investissent pleinement dans la réalisation d'activités en sécurité civile qui contribuent au mieux-être de leur collectivité.

Ministère | Alcools, courses et jeux | Coroner | Criminalité et prévention  
Détention et réinsertion sociale | Incendie | Sciences judiciaires et médecine légale  
Police et sécurité privée | Sécurité civile | Statistiques

Politique de confidentialité | Conditions d'utilisation | Déclaration de services aux citoyens  
Réalisation | À propos de notre site



## Le ministre, le ministère et son administration

- Administration
- Ministre
- Lois et règlements
- Publications
- Communiqués

Boîte à outils

### Recherche

Chercher

- ▶ Aide à la navigation
- ▶ Vous n'avez pas trouvé?
- ▶ Envoyez à un ami
- ▶ Programme d'affiliation
- ▶ Cyberbulletin

### Mérite québécois de la sécurité civile : M. Benoît Caouette est honoré

Impression facile!

Liens pertinents

**Saint-Hyacinthe, 24 février 2004.** — Le sous-ministre de la Sécurité publique, M. Luc Crépeault, a honoré aujourd'hui, au nom du ministre de la Sécurité publique, M. Jacques Chagnon, **M. Benoît Caouette** à l'occasion du *Mérite québécois de la sécurité civile*. Cette cérémonie s'est déroulée lors du Colloque sur la sécurité civile qui a cours actuellement à Saint-Hyacinthe.

Un *mérite* est décerné à **M. Caouette**, inspecteur municipal, secrétaire-trésorier par intérim et coordonnateur des mesures d'urgence, en reconnaissance de la qualité des services rendus à la communauté de **Notre-Dame-de-Montauban** et de la compétence démontrée dans l'application des mesures d'urgence lors des inondations provoquées par la **rivière Bastican** en novembre et décembre 2003.

Lancé en 1997 par le ministère de la Sécurité publique, le *Mérite québécois de la sécurité civile* en est à sa huitième édition. Il reconnaît de façon tangible les efforts accomplis en matière de sécurité civile par une personne, par un groupe bénévole, par une entreprise ou par un organisme parapublic à but non lucratif ou communautaire dans trois catégories.

La catégorie **Prévention et Préparation** rend hommage à une ou des personnes ou à des organismes qui se sont distingués par leur engagement au mieux-être de la collectivité, par la prévention et la préparation de leurs mesures d'urgence.

La catégorie **Intervention et Rétablissement** met en lumière l'apport d'un organisme ou d'une personne qui, par ses actions et la gestion efficace de ses interventions lors d'un sinistre ou lors du retour à la normale, contribue à la sécurité des personnes et des biens.

Enfin, la catégorie **Formation et Communication** souligne l'apport d'une personne ou d'une organisation qui a déployé des efforts particuliers pour la formation du personnel en sécurité civile, la communication et l'information du public.

Cette distinction démontre une fois de plus qu'il y a des personnes, des entreprises et des organismes qui s'investissent pleinement dans la réalisation d'activités en sécurité civile qui contribuent au mieux-être de leur collectivité.

Ministère | Alcools, courses et jeux | Coroner | Criminalité et prévention  
Détenation et réinsertion sociale | Incendie | Sciences judiciaires et médecine légale  
Police et sécurité privée | Sécurité civile | Statistiques

Politique de confidentialité | Conditions d'utilisation | Déclaration de services aux citoyens  
Réalisation | À propos de notre site

Québec

© Gouvernement du Québec, 2001-2002



## Le ministre, le ministère et son administration

- Administration
- Ministre
- Lois et règlements
- Publications
- Communiqués

### Boîte à outils

#### Recherche

Chercher

- ▶ Aide à la navigation
- ▶ Vous n'avez pas trouvé?
- ▶ Envoyez à un ami
- ▶ Programme d'affiliation
- ▶ Cyberbulletin

### Mérite québécois de la sécurité civile : L'Unité de sauvetage de Pointe-Claire est honorée

Impression facile!

Liens pertinents

**Saint-Hyacinthe, 24 février 2004.** — Le sous-ministre de la Sécurité publique, M. Luc Crépeault, a honoré aujourd'hui, au nom du ministre de la Sécurité publique, M. Jacques Chagnon, l'**Unité de sauvetage de Pointe-Claire** à l'occasion du *Mérite québécois de la sécurité civile*. Cette cérémonie s'est déroulée lors du Colloque sur la sécurité civile qui est en cours actuellement à Saint-Hyacinthe.

Une **mention d'honneur** lui a été remise pour sa participation, son dévouement et sa contribution à la protection des personnes et des biens dans son milieu.

Lancé en 1997 par le ministère de la Sécurité publique, le *Mérite québécois de la sécurité civile* en est à sa huitième édition. Il reconnaît de façon tangible les efforts accomplis en matière de sécurité civile par une personne, par un groupe bénévole, par une entreprise ou par un organisme parapublic à but non lucratif ou communautaire dans trois catégories.

La catégorie **Prévention et Préparation** rend hommage à une ou des personnes ou à des organismes qui se sont distingués par leur engagement au mieux-être de la collectivité, par la prévention et la préparation de leurs mesures d'urgence.

La catégorie **Intervention et Rétablissement** met en lumière l'apport d'un organisme ou d'une personne qui, par ses actions et la gestion efficace de ses interventions lors d'un sinistre ou lors du retour à la normale, contribue à la sécurité des personnes et des biens.

Enfin, la catégorie **Formation et Communication** souligne l'apport d'une personne ou d'une organisation qui a déployé des efforts particuliers pour la formation du personnel en sécurité civile, la communication et l'information du public.

Cette distinction démontre une fois de plus qu'il y a des personnes, des entreprises et des organismes qui s'investissent pleinement dans la réalisation d'activités en sécurité civile qui contribuent au mieux-être de leur collectivité.

Ministère | Alcools, courses et jeux | Coroner | Criminalité et prévention  
Détection et réinsertion sociale | Incendie | Sciences judiciaires et médecine légale  
Police et sécurité privée | Sécurité civile | Statistiques

Politique de confidentialité | Conditions d'utilisation | Déclaration de services aux citoyens  
Réalisation | À propos de notre site

## Le ministre, le ministère et son administration

- Administration
- Ministre
- Lois et règlements
- Publications
- Communiqués

Boîte à outils

### Recherche

Chercher

- ▶ Aide à la navigation
- ▶ Vous n'avez pas trouvé?
- ▶ Envoyez à un ami
- ▶ Programme d'affiliation
- ▶ Cyberbulletin

### Mérite québécois de la sécurité civile : La Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys est honorée

Impression facile!

Liens pertinents

**Saint-Hyacinthe, 24 février 2004.** — Le sous-ministre de la Sécurité publique, M. Luc Crépeault, a honoré aujourd'hui, au nom du ministre de la Sécurité publique, M. Jacques Chagnon, la **Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys** à l'occasion du *Mérite québécois de la sécurité civile*. Cette cérémonie s'est déroulée lors du Colloque sur la sécurité civile qui a cours actuellement à Saint-Hyacinthe.

Un *mérite* qui a été remis pour son esprit d'initiative et d'innovation ainsi que pour son dynamisme dans la planification et la réalisation du guide « **Pour bien réagir à un sinistre — Guide de planification** ».

Lancé en 1997 par le ministère de la Sécurité publique, le *Mérite québécois de la sécurité civile* en est à sa huitième édition. Il reconnaît de façon tangible les efforts accomplis en matière de sécurité civile par une personne, par un groupe bénévole, par une entreprise ou par un organisme parapublic à but non lucratif ou communautaire dans trois catégories.

La catégorie **Prévention et Préparation** rend hommage à une ou des personnes ou à des organismes qui se sont distingués par leur engagement au mieux-être de la collectivité, par la prévention et la préparation de leurs mesures d'urgence.

La catégorie **Intervention et Rétablissement** met en lumière l'apport d'un organisme ou d'une personne qui, par ses actions et la gestion efficace de ses interventions lors d'un sinistre ou lors du retour à la normale, contribue à la sécurité des personnes et des biens.

Enfin, la catégorie **Formation et Communication** souligne l'apport d'une personne ou d'une organisation qui a déployé des efforts particuliers pour la formation du personnel en sécurité civile, la communication et l'information du public.

Cette distinction démontre une fois de plus qu'il y a des personnes, des entreprises et des organismes qui s'investissent pleinement dans la réalisation d'activités en sécurité civile qui contribuent au mieux-être de leur collectivité.

Ministère | Alcools, courses et jeux | Coroner | Criminalité et prévention  
Détention et réinsertion sociale | Incendie | Sciences judiciaires et médecine légale  
Police et sécurité privée | Sécurité civile | Statistiques

Politique de confidentialité | Conditions d'utilisation | Déclaration de services aux citoyens  
Réalisation | À propos de notre site

## Le ministre, le ministère et son administration

- Administration
- Ministre
- Lois et règlements
- Publications
- Communiqués

Boîte à outils

### Recherche

Chercher

- ▶ Aide à la navigation
- ▶ Vous n'avez pas trouvé?
- ▶ Envoyez à un ami
- ▶ Programme d'affiliation
- ▶ Cyberbulletin

### Mérite québécois de la sécurité civile : L'Aluminerie de Baie-Comeau, Alcoa Canada est honorée

Impression facile!

Liens pertinents

**Saint-Hyacinthe, 24 février 2004.** — Le sous-ministre de la Sécurité publique, M. Luc Crépeault, a honoré aujourd'hui, au nom du ministre de la Sécurité publique, M. Jacques Chagnon, l'**Aluminerie de Baie-Comeau, Alcoa Canada** à l'occasion du *Mérite québécois de la sécurité civile*. Cette cérémonie s'est déroulée lors du Colloque sur la sécurité civile qui a cours actuellement à Saint-Hyacinthe.

Un *mérite* lui a été remis en reconnaissance de sa contribution financière pour l'établissement d'un programme de formation en sécurité civile pour les intervenants et d'un aide-mémoire en cas de sinistre distribué à la population de la **MRC de Manicouagan**.

Lancé en 1997 par le ministère de la Sécurité publique, le *Mérite québécois de la sécurité civile* en est à sa huitième édition. Il reconnaît de façon tangible les efforts accomplis en matière de sécurité civile par une personne, par un groupe bénévole, par une entreprise ou par un organisme parapublic à but non lucratif ou communautaire dans trois catégories.

La catégorie **Prévention et Préparation** rend hommage à une ou des personnes ou à des organismes qui se sont distingués par leur engagement au mieux-être de la collectivité, par la prévention et la préparation de leurs mesures d'urgence.

La catégorie **Intervention et Rétablissement** met en lumière l'apport d'un organisme ou d'une personne qui, par ses actions et la gestion efficace de ses interventions lors d'un sinistre ou lors du retour à la normale, contribue à la sécurité des personnes et des biens.

Enfin, la catégorie **Formation et Communication** souligne l'apport d'une personne ou d'une organisation qui a déployé des efforts particuliers pour la formation du personnel en sécurité civile, la communication et l'information du public.

Cette distinction démontre une fois de plus qu'il y a des personnes, des entreprises et des organismes qui s'investissent pleinement dans la réalisation d'activités en sécurité civile qui contribuent au mieux-être de leur collectivité.

Ministère | Alcools, courses et jeux | Coroner | Criminalité et prévention  
Détection et réinsertion sociale | Incendie | Sciences judiciaires et médecine légale  
Police et sécurité privée | Sécurité civile | Statistiques

Politique de confidentialité | Conditions d'utilisation | Déclaration de services aux citoyens  
Réalisation | À propos de notre site



## Le ministre, le ministère et son administration

- Administration
- Ministre
- Lois et règlements
- Publications
- Communiqués

Boîte à outils

### Recherche

Chercher

- ▶ Aide à la navigation
- ▶ Vous n'avez pas trouvé?
- ▶ Envoyez à un ami
- ▶ Programme d'affiliation
- ▶ Cyberbulletin

### Mérite québécois de la sécurité civile : M<sup>me</sup> Chantal Soucy est honorée

Impression facile!

Liens pertinents

**Saint-Hyacinthe, 24 février 2004.** — Le sous-ministre de la Sécurité publique, M. Luc Crépeault, a honoré aujourd'hui, au nom du ministre de la Sécurité publique, M. Jacques Chagnon, **M<sup>me</sup> Chantal Soucy** à l'occasion du *Mérite québécois de la sécurité civile*. Cette cérémonie s'est déroulée lors du Colloque sur la sécurité civile qui a cours actuellement à Saint-Hyacinthe.

Une **mention d'honneur** a été remise à **M<sup>me</sup> Chantal Soucy**, coordonnatrice des mesures d'urgence à **Notre-Dame-de-la-Merci** qui a réalisé et distribué à la population un calendrier illustrant les comportements à adopter lors de situations d'urgence.

Lancé en 1997 par le ministère de la Sécurité publique, le *Mérite québécois de la sécurité civile* en est à sa huitième édition. Il reconnaît de façon tangible les efforts accomplis en matière de sécurité civile par une personne, par un groupe bénévole, par une entreprise ou par un organisme parapublic à but non lucratif ou communautaire dans trois catégories.

La catégorie **Prévention et Préparation** rend hommage à une ou des personnes ou à des organismes qui se sont distingués par leur engagement au mieux-être de la collectivité, par la prévention et la préparation de leurs mesures d'urgence.

La catégorie **Intervention et Rétablissement** met en lumière l'apport d'un organisme ou d'une personne qui, par ses actions et la gestion efficace de ses interventions lors d'un sinistre ou lors du retour à la normale, contribue à la sécurité des personnes et des biens.

Enfin, la catégorie **Formation et Communication** souligne l'apport d'une personne ou d'une organisation qui a déployé des efforts particuliers pour la formation du personnel en sécurité civile, la communication et l'information du public.

Cette distinction démontre une fois de plus qu'il y a des personnes, des entreprises et des organismes qui s'investissent pleinement dans la réalisation d'activités en sécurité civile qui contribuent au mieux-être de leur collectivité.

Ministère | Alcools, courses et jeux | Coroner | Criminalité et prévention  
Détection et réinsertion sociale | Incendie | Sciences judiciaires et médecine légale  
Police et sécurité privée | Sécurité civile | Statistiques

Politique de confidentialité | Conditions d'utilisation | Déclaration de services aux citoyens  
Réalisation | À propos de notre site



## Le ministre, le ministère et son administration

- Administration
- Ministre
- Lois et règlements
- Publications
- Communiqués

Boîte à outils

### Recherche

Chercher

- ▶ Aide à la navigation
- ▶ Vous n'avez pas trouvé?
- ▶ Envoyez à un ami
- ▶ Programme d'affiliation
- ▶ Cyberbulletin

### Mérite québécois de la sécurité civile : Le Centre d'avalanche de la Haute-Gaspésie est honoré

Impression facile!

Liens pertinents

**Saint-Hyacinthe, 24 février 2004.** — Le sous-ministre de la Sécurité publique, M. Luc Crépeault, a honoré aujourd'hui, au nom du ministre de la Sécurité publique, M. Jacques Chagnon, le **Centre d'avalanche de la Haute-Gaspésie** à l'occasion du *Mérite québécois de la sécurité civile*. Cette cérémonie s'est déroulée lors du Colloque sur la sécurité civile qui a cours actuellement à Saint-Hyacinthe.

Une **mention d'honneur** lui a été attribuée pour l'initiative et le leadership démontrés dans la mise en place de divers moyens de communication afin de sensibiliser, d'informer et d'éduquer le public sur les avalanches au Québec.

Lancé en 1997 par le ministère de la Sécurité publique, le *Mérite québécois de la sécurité civile* en est à sa huitième édition. Il reconnaît de façon tangible les efforts accomplis en matière de sécurité civile par une personne, par un groupe bénévole, par une entreprise ou par un organisme parapublic à but non lucratif ou communautaire dans trois catégories.

La catégorie **Prévention et Préparation** rend hommage à une ou des personnes ou à des organismes qui se sont distingués par leur engagement au mieux-être de la collectivité, par la prévention et la préparation de leurs mesures d'urgence.

La catégorie **Intervention et Rétablissement** met en lumière l'apport d'un organisme ou d'une personne qui, par ses actions et la gestion efficace de ses interventions lors d'un sinistre ou lors du retour à la normale, contribue à la sécurité des personnes et des biens.

Enfin, la catégorie **Formation et Communication** souligne l'apport d'une personne ou d'une organisation qui a déployé des efforts particuliers pour la formation du personnel en sécurité civile, la communication et l'information du public.

Cette distinction démontre une fois de plus qu'il y a des personnes, des entreprises et des organismes qui s'investissent pleinement dans la réalisation d'activités en sécurité civile qui contribuent au mieux-être de leur collectivité.

Ministère | Alcools, courses et jeux | Coroner | Criminalité et prévention  
Détenation et réinsertion sociale | Incendie | Sciences judiciaires et médecine légale  
Police et sécurité privée | Sécurité civile | Statistiques

Politique de confidentialité | Conditions d'utilisation | Déclaration de services aux citoyens  
Réalisation | À propos de notre site